



H a b i t a t
J e u n e s

Consignes de sécurité

Les coordonnées de l'Accueil des Jeunes sont :

N° 03/29/79/17/26

Il vous est possible en cas d'absence et d'urgence de nous joindre sur la ligne de portable suivante :

N° 06/10/28/60/74

Ce numéro est à utiliser à défaut de réponse sur la ligne courante et pour signaler tout problème important, voir urgent nécessitant la présence d'une personne du F.J.T. : sinistres, troubles par des tiers, problèmes de santé ...

Appelez les services d'urgence directement avant de nous prévenir :

Le SAMU au 15
La police au 17
Les pompiers au 18

Prévention contre l'incendie

- Interdiction de fumer dans les lieux non autorisés
- Eteindre correctement les cigarettes et allumettes avant de les mettre à la poubelle
- Ne pas fumer dans son lit (cela reste une cause courante d'incendie)
- Prenez connaissance des plans d'évacuation, des emplacements des extincteurs, vannes gaz, systèmes d'alarme, et trappes antifumée des couloirs.

En cas d'incendie

- Restez calme
- Téléphonnez aux secours **(18)** et indiquez clairement qui vous êtes, le lieu et le niveau du sinistre
- Alerte ensuite la Direction de l'Accueil des Jeunes ou les Veilleurs de nuits (pour faciliter les accès, les clés, emplacements des chaudières, des arrivées de gaz, compteurs, etc.....)
- Attaquez le feu si vous le pouvez sans prendre de risque :
 1. Faites fonctionner les trappes antifumée et servez-vous des extincteurs
 2. Evacuez les lieux sans précipitation, si vous ne voyez pas de fumée ni de flammes
 3. En cas de fumée, restez dans votre logement. Obstruez les passages d'air (linge humide sous la porte) et signalez-vous à la fenêtre.
- Dans la chaleur et la fumée, baissez-vous, l'air est frais près du sol. Rappelez-vous que la fumée est aussi dangereuse que les flammes.
- Quand vous êtes sorti, allez fermer les vannes de sécurité « gaz »